



INFOS PARCOURSUP 2019 – Lycée Jean-Rostand de Villepinte

A l'attention des élèves et des familles

A partir du 15 mai : réponses des établissements

- ✓ Types de réponses pouvant être reçues :

Filières sélectives (BTS, DUT...) :

- Oui : proposition d'admission.
- En attente d'une place
- Non

Filières non sélectives (Licences...) :

- Oui : proposition d'admission
- En attente d'une place
- Oui si : proposition d'admission sous réserve d'accepter les conditions énoncées : parcours de formation personnalisé

- ✓ Types de réponses que vous pouvez faire :

- ✓ **Une seule proposition d'admission** : Accepter ou renoncer.
Vous pouvez également maintenir vos autres vœux en attente : **pour cela il faut aller sur chaque vœu afin de demander à conserver vos vœux en attente.**
- ✓ **Plusieurs propositions d'admission** : Vous devez en accepter qu'UNE SEULE et renoncer aux autres.
Par contre, Vous pouvez également maintenir vos autres vœux en attente : **pour cela il faut aller sur chaque vœu afin de demander à conserver vos vœux en attente.**
- ✓ **Uniquement des propositions « en attente »** : Des places vont se libérer au fur et à mesure
- ✓ **Uniquement des réponses négatives** : Vous pouvez solliciter la commission académique (CAES) à partir du 6 juillet afin que des propositions vous soient faites sur d'autres formations

Avant le 19 juillet : Confirmer son inscription dans la formation choisie

Délais des temps de réponses :

Du 15 mai au 19 mai : 5 jours

Du 20 mai au 19 juillet : 3 jours

Du 25 juin au 14 septembre : début de la procédure complémentaire pour ceux qui n'auront pas eu d'affectation, possibilité de faire des vœux sur les places vacantes.